

# ÉDUCATION : NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE

Les députés LaRem ont fait de la lutte contre les inégalités de destin une priorité de leur action. Nous voulons que chaque jeune de notre pays puisse croire en ses rêves, grâce à l'École et par le travail, qu'il puisse s'accomplir et construire son avenir.

## Depuis 2017, nous travaillons à :

- ✓ renforcer l'acquisition par les élèves des **savoirs fondamentaux** ;
- ✓ **réduire les inégalités sociales** en garantissant à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions ;
- ✓ renforcer l'**insertion professionnelle** de notre jeunesse ;
- ✓ mieux **accompagner l'ensemble des personnels** de l'Éducation nationale dans leurs missions.

**Hausse du budget :**  
en 2021, 1<sup>er</sup> budget de l'État avec près de 76 Mds€ et plus de 8 Mds€ supplémentaires depuis le début du quinquennat.

**Revalorisation des rémunérations** des personnels de l'Éducation.

**Investissements prioritaires** dans les territoires les plus défavorisés.

**Accompagnement des élèves en difficulté :** tutorats et mentorats, aide à l'orientation...

**Notre méthode**

**Des réformes structurelles ambitieuses :**

suppression du *numerus clausus* dans les études de médecine et **réforme du Bac** avec la fin des filières

ES, L et S permettant aux lycéens de choisir un parcours en fonction de leurs intérêts et de leur ambition.

# Notre action en 7 points clés

Dans les REP et REP+, nous avons **dédoublé les classes** pour passer à 12 élèves par classe en grande section, CP et CE1.



Désormais dans toute la France, les classes **de grande section, de CP et de CE1** sont limitées à 24 élèves.



**Des petits déjeuners gratuits** sont distribués aux écoliers des quartiers les plus en difficulté.

Depuis 2017, **65 000 élèves de plus en situation de handicap** sont accueillis à l'école, dont la moitié avec un accompagnement humain. **Et nous continuons pour une école plus inclusive !**



Développement des **“ Cités Éducatives ”** dans les quartiers prioritaires pour mieux coordonner l'action éducative (professeurs, associations, médiateurs) et ainsi favoriser la réussite des enfants et des jeunes.

**Nous avons lancé un Grenelle de l'Éducation**

pour améliorer **les conditions d'exercice des enseignants et rendre leur métier plus attractif.**



Avec le programme **“ Devoirs faits ”** les élèves bénéficient désormais d'un accompagnement gratuit pour faire leurs devoirs.